

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-762/SG/FP accordant ses droits à congé à un agent de contrôle du corps territorial des Contributions et portant son admission au bénéfice d'une pension de retraites.

n° 74-762/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
10 mai 1974

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1974

Date du numéro
25 mai 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Aouad Izzi Youssouf, agent de contrôle principal, 3e échelon, est, pour compter du 1er juin 1974 admis, sur sa demande, au bénéfice d'une pension de retraites.